

### FAITS SAILLANTS DU 6 MAI 2020

Pour faire suite au point de presse donné aujourd'hui par la vice-première ministre du Québec, Geneviève Guilbault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

#### État de situation

- 112 nouveaux décès (2 510 décès au total);
- 34 327 cas confirmés (910 de plus qu'hier);
- 1 840 hospitalisations (19 de plus);
- 213 personnes aux soins intensifs (diminution de 5).

#### Santé mentale

- Cette semaine, on souligne la Semaine nationale de la santé mentale. Toute cette lutte menée contre la COVID-19 ne doit pas se faire au déterminant de la santé mentale. La vice-première ministre s'adresse à toutes les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale afin de leur dire de ne pas hésiter de consulter et demander de l'aide;
- Le gouvernement annonce donc la mise en place du Plan d'Action COVID-19 en santé mentale, lequel impliquera de nouveaux investissements de 31 millions de dollars;
- 15 % des gens ont rapporté vivre de la détresse psychologique depuis le début de la pandémie (c'est 7 fois plus qu'avant la crise);
- Malheureusement, la situation risque d'empirer et de se prolonger durant les prochaines semaines et les prochains mois;
- Selon les études, le sommet de la courbe de la détresse psychologique survient plusieurs semaines après celui de la pandémie, il faut donc déployer des efforts pour aplatir cette courbe également;
- L'investissement de 31 millions de dollars va permettre de déployer plus de ressources afin d'améliorer et d'intensifier l'offre de service psychosociale et de santé mentale pour toute personne qui en fait la demande. Cela inclut :
  - L'embauche de professionnels qui pratiquent habituellement au privé;
  - La bonification du service téléphonique Info-social 811.
- Il y a aussi des éléments déjà en cours comme :
  - Un programme pour les familles endeuillées qui comprend des consultations individuelles et un service d'écoute téléphonique;
  - Un blitz téléphonique a également été effectué et a déjà permis de joindre plus de 800 000 personnes qui sont suivies ou dans l'attente de services;
  - La campagne « Aller mieux » a été déployée sur différents médias;
  - La diffusion de guides informatifs à l'intention des populations ciblées continue.
- Toutes ces mesures visent à prendre soin des gens et Mme McCann rappelle à tous de ne pas hésiter à demander de l'aide. Elle remercie aussi toutes les personnes qui travaillent en santé mentale et dans les services psychosociaux.

#### Retour sur la réouverture graduelle des écoles et des garderies à partir de la semaine prochaine

- C'est une évidence qu'on ne pourra pas rouvrir les garderies du jour au lendemain de la même façon qu'avant la COVID-19. Cela devra se faire progressivement. La semaine prochaine, on sera à une première phase de 30 % de la capacité et par la suite, ce sera une augmentation graduelle ;
- Le gouvernement est conscient que cela peut compliquer les choses pour certains parents, mais on demande et remercie les parents d'être compréhensifs à l'égard du fait qu'ils devront composer avec cette difficulté supplémentaire, du moins pour le début de la réouverture progressive des services de garde;
- Pour les écoles primaires, il y aura aussi un enjeu logistique avec un maximum de 15 élèves par classe. On demande à tout le monde de se placer en mode solution pour assurer une réussite de la réouverture graduelle;

- Pour les enseignants et les éducateurs inquiets pour leur santé, la vice-première ministre comprend et souhaite clarifier l'information quant au facteur de risque pour la santé associée à l'âge :
  - La Santé publique a établi le facteur de risque à 70 ans et non 60 ans. Ce qui fait qu'en bas de 70 ans, les gens peuvent retourner travailler, à condition de respecter les consignes, notamment celles de distanciation et d'hygiène. Les enseignants âgés entre 60 et 69 ans pourront donc reprendre le travail;
  - Elle demande aux parents d'expliquer à leurs enfants la façon dont ça va se passer à l'école lors de la réouverture afin qu'ils soient au courant des règles qui seront mises en place pour protéger les enfants et les enseignants.
- En réponse à une question à cet effet, D<sup>r</sup> Arruda nous dit que dans la région montréalaise, tous les scénarios sont présentement analysés et il n'y a pas de décision prise quant au report de l'ouverture des écoles et des garderies. La situation demeure préoccupante.

### Centres de détention

- Il est évident que notre réseau carcéral fait face à un défi important, comme ailleurs dans le monde;
- Dès le début de la pandémie, on a mis en place des mesures préventives (ex. : suspension des visites, distanciation, mesures d'hygiène accrues, etc.);
- On ajoute aujourd'hui le fait que des permissions de sorties à des fins médicales pourront être accordées à certains groupes de détenus, notamment pour ceux qui ont un risque de peine à purger de moins de 30 jours. Les personnes qui pourront éventuellement se prévaloir de cette permission de sorties à des fins médicales sont des personnes qui auront commis des délits de faible gravité et aucun détenu qui n'a commis un crime violent ne sortira du centre de détention. On parle de gens vulnérables (ex. : femmes enceintes ou personnes vulnérables). Ce type de permissions a été accordé ailleurs, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique.

### Divers

- Un plan pour la reprise de certaines activités estivales, culturelles et sportives sera annoncé dans les prochaines semaines, dès que possible. Le gouvernement est conscient que l'été s'en vient.
- Les remerciements du jour vont :
  - au personnel du service correctionnel, qui fait un travail inaperçu, mais très important et qui sont aussi au front;
  - aux élus municipaux qui sont des alliés importants depuis le début, qui relaient l'information et travaillent 7 jours sur 7 pour aider les citoyens et citoyennes.
- En terminant, la vice-première ministre ajoute que ça va faire du bien de retourner à un semblant de normalité à travers ces premières étapes de déconfinement graduel et si on veut continuer d'avancer tranquillement vers un retour à la « normale », il faut continuer de respecter les directives de Santé publique (continuer de rester à 2 mètres de distance, éviter les rassemblements, se laver les mains et continuer de protéger les personnes vulnérables).

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au [saint-constant.b-citi.com](http://saint-constant.b-citi.com).

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.